



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 119420

Texte de la question

Mme Huguette Bello attire l'attention de M. le Premier ministre sur les suicides survenus ces derniers mois au Technocentre de Guyancourt, de Renault. Quel que soit l'enchaînement des causes particulières qui ont abouti, par trois fois, à cette issue tragique, ces drames s'inscrivent à l'évidence dans un contexte de travail particulièrement perturbant. Outre ces suicides, il est en effet à déplorer que plusieurs familles aient eu à s'inquiéter des souffrances psychiques des travailleurs de ce centre. Cette situation fait écho aux avertissements lancés dans diverses entreprises, notamment par les syndicats et par les médecins du travail. Il semble que certaines pratiques soient directement responsables du stress très grave qui affecte beaucoup de travailleurs. Le management par objectifs et l'individualisation de ces objectifs créent une solitude et un sentiment de culpabilité qui ne peuvent qu'entraîner les travailleurs dans une spirale d'angoisse. Perturbantes pour l'équilibre psychique des individus, de telles pratiques le sont aussi pour le climat général du travail. En installant une concurrence de fait entre les salariés, elles créent une atmosphère d'où les valeurs de solidarité sont exclues. Il est naturellement de l'intérêt bien compris des entreprises de prendre toute la mesure de cette situation. Pour être efficace, la lutte contre le stress doit en effet s'attaquer non seulement à ses effets mais surtout à ses causes. Elle demande au Gouvernement s'il envisage de prendre les dispositions nécessaires pour que soient éclairés tous les aspects de ce douloureux problème dans l'ensemble du monde du travail, secteur privé comme secteur public. Elle lui demande en outre quels moyens il envisage de mettre en oeuvre pour que ces questions soient examinées d'une manière particulièrement précise dans les entreprises publiques et les administrations.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119420

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 1995